



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SOLDE DE LA TA - WEBINAIRE ETABLISSEMENTS



# LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BILAN 2023 - OBJECTIFS 2024

## PRÉSENTATION AUX ETABLISSEMENTS LE MARDI 21 MAI 2024 – 14 H

## Représentants de l'Etat

DGESCO : Christelle Biscay

DGESIP : Emilie Denos  
Domitille Bertemont

DGEFP : Gauthier Donnezan

## Représentants de la CDC

Animation :  
Philippe Brivet  
Nicolas Blais

Modération assurée par :

Flavio Léoni  
Halima Amrani  
Mathilde Piquemal-Mousseq

## 1. BILAN 2023

- a. Une plateforme au service de ses utilisateurs
- b. Une plateforme au soutien d'une politique publique
- c. Vos retours sur expérience : des améliorations attendues

## 2. LE CADRE REGLEMENTAIRE

- a. La DSN à la maille SIRET
- b. Les enjeux du calendrier légal

## 3. LE CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2024

## 4. LES NOUVEAUTES DES PORTAILS ETABLISSEMENTS ET EMPLOYEURS

## 5. VOS QUESTIONS

# 1. BILAN 2023

- a. Une plateforme au service de ses utilisateurs
- b. Une plateforme au soutien d'une politique publique
- c. Vos retours sur expérience : des améliorations attendues

# 1. BILAN 2023

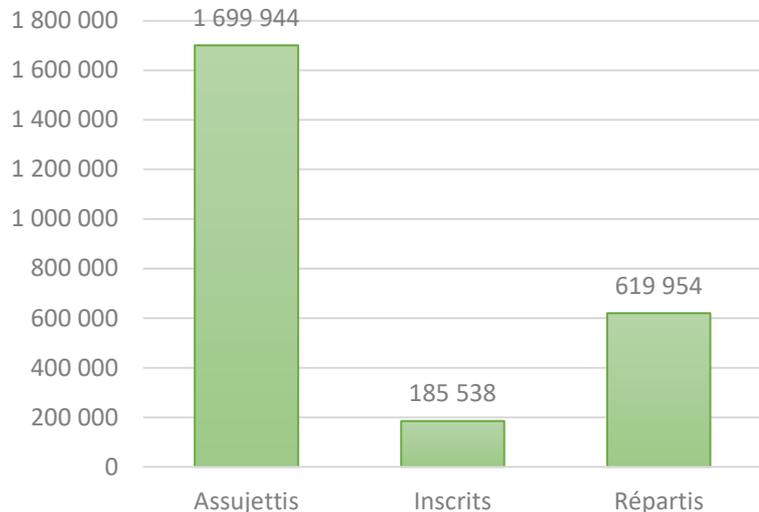
## a. Une plateforme au service de ses utilisateurs

## BILAN 2023 : Une plateforme au service de ses utilisateurs



*De bons niveaux d'utilisation des fonctionnalités de SOLTéA : les employeurs*

### Entreprises assujetties



### 6 642 364 fléchages = des vœux précis !

4,7 millions à la maille SIRET (73%)



9 900 établissements

1,1 million à la maille composantes (17%)



3 660 composantes

641 000 à la maille formation (10%)



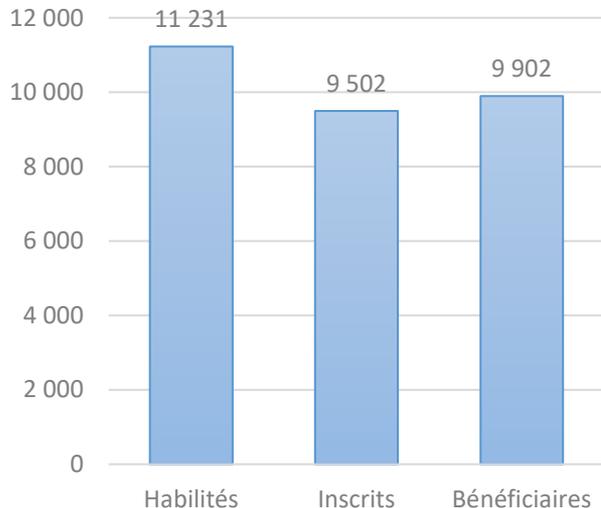
21 000 formations

## BILAN 2023 : Une plateforme au service de ses utilisateurs



*De bons niveaux d'utilisation des fonctionnalités de SOLTéA : les établissements*

### Etablissements habilités



### 9 500 comptes utilisateurs



97 % ont saisi 1 RIB

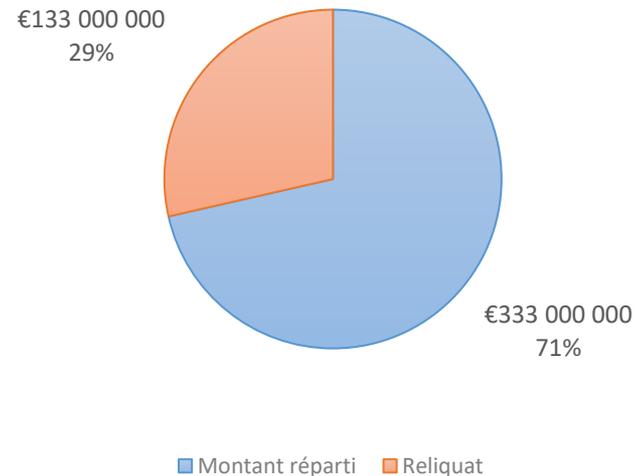


68 % ont saisi des URL



66 % ont saisi des contacts

### Répartition du fonds 2023



# 1. BILAN 2023

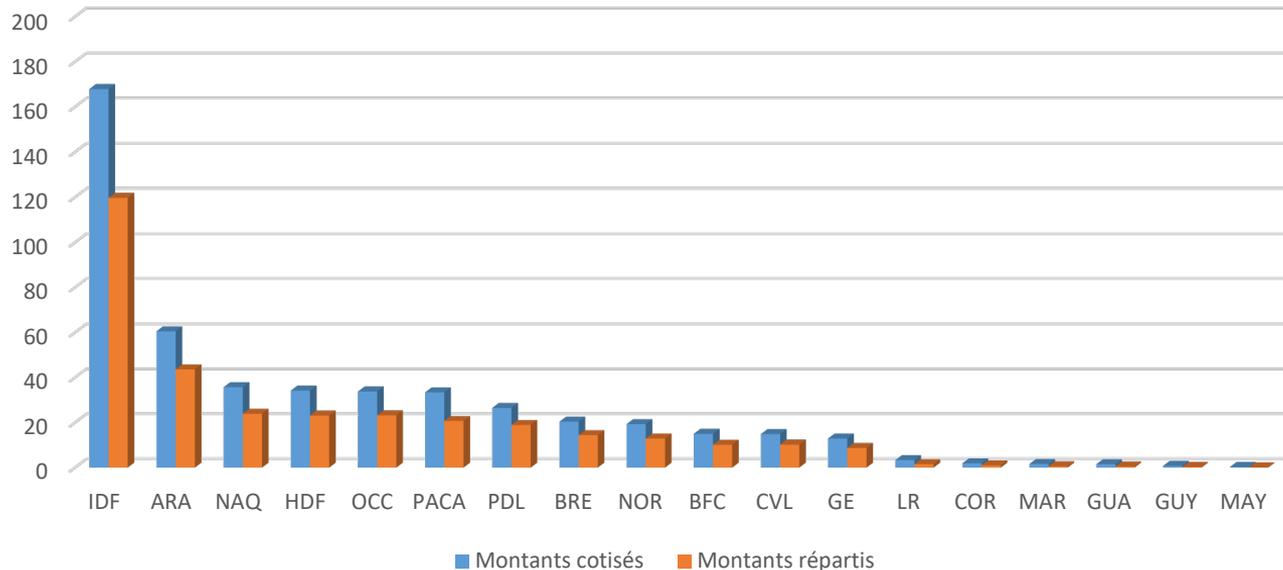
## b. Une plateforme au soutien d'une politique publique

## BILAN 2023 : Une plateforme au soutien d'une politique publique



*Une production de connaissance sur les partenariats entreprises / établissements*

Rapprochement des montants cotisés et répartis par région

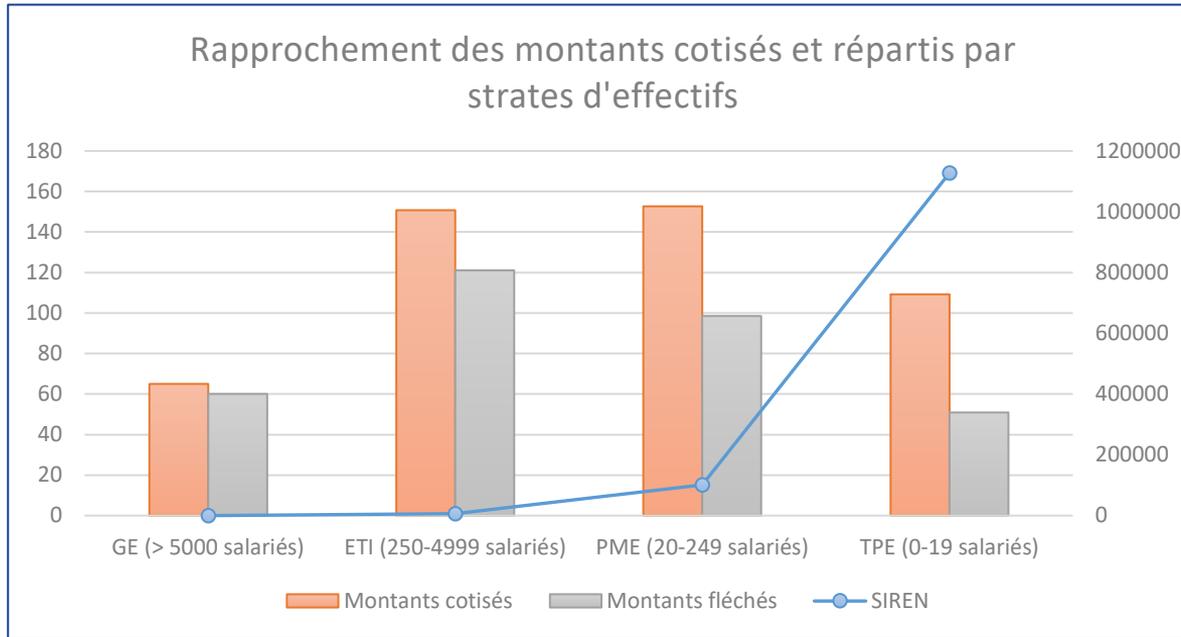


Des différences régionales dans les montants cotisés par les entreprises et dans les niveaux de fléchages

## BILAN 2023 : Une plateforme au soutien d'une politique publique



*Une production de connaissance sur les partenariats entreprises / établissements*



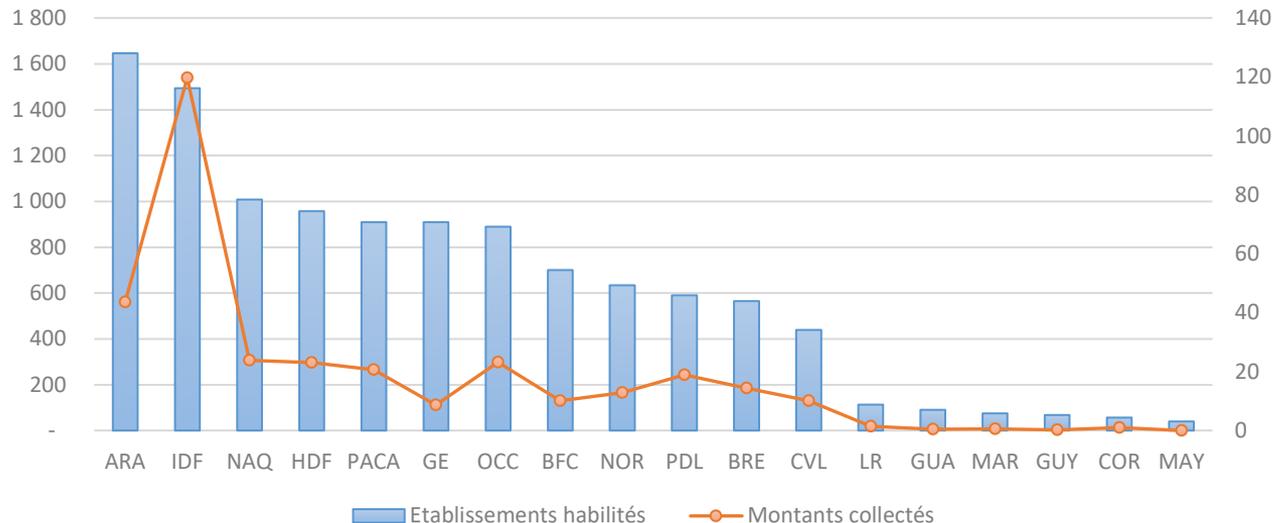
Des différences dans les montants cotisés et dans les niveaux de fléchages par les entreprises selon leurs strates d'effectifs

## BILAN 2023 : Une plateforme au soutien d'une politique publique



*Une production de connaissance sur les partenariats entreprises / établissements*

Rapprochement des nombres d'établissements habilités et des niveaux de collecte par région



Des différences dans le nombre d'établissements et les niveaux de collecte selon les régions

# 1. BILAN 2023

c. Vos retours sur expérience : des améliorations attendues

## BILAN 2023 : Une plateforme au soutien d'une politique publique



*Vos retours sur expérience : des améliorations attendues*

Besoins exprimés par les établissements	Besoins exprimés par les employeurs
Avoir un aperçu sur les fléchages avant les virements bancaires effectifs	Permettre une répartition en numéraire et non en %
Bénéficier de virements bancaires plus tôt dans l'année	Permettre un regroupement d'établissements et une mutualisation des crédits (à la maille SIREN ou autre)
Simplifier la restitution des versements (en ligne ou par extract) : permettre des regroupements par SIREN	Renforcer la communication auprès des employeurs (notamment PME, TPE, ETI) afin de soutenir le taux de crédits répartis sur la base de leurs vœux
Pouvoir disposer d'un contact nominatif pour chaque employeur	

- Des évolutions fonctionnelles possibles dès 2024;
- Des évolutions structurelles dépendantes du cadre légal en vigueur

## 2. LE CADRE REGLEMENTAIRE

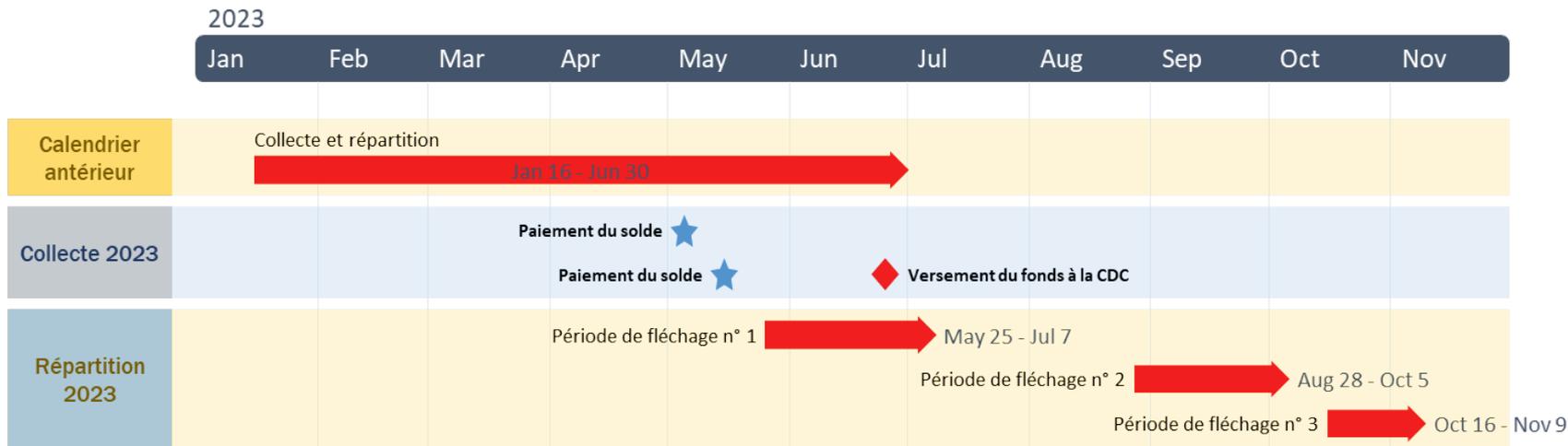
- a. Les modalités déclaratives en DSN à la maille SIRET
- b. Les enjeux du calendrier légal

## a. L'assiette d'assujettissement

-  Taux de contribution : 0,09 % de la masse salariale
-  Le solde de la taxe d'apprentissage n'est pas dû au titre des établissements d'Alsace et de la Moselle)
-  Périodicité : annuelle (DSN du 6 ou 15 mai 2024) au titre de la masse salariale 2023
-  Au titre de l'exercice 2023, le solde de la taxe d'apprentissage doit être déclaré pour chaque établissement (SIRET) sur la DSN d'avril 2024 (exigible le 5 ou 15 mai 2024).

## b. Les enjeux du calendrier légal de la collecte

 *Le fonds national est disponible à la date à laquelle se terminaient les campagnes antérieures*



L'ouverture du portail employeurs est anticipée pour réaliser un virement le plus tôt possible mais :

- Cela ne permet pas de « rattraper » le calendrier antérieur
- Cela implique une répartition en %
  - qui ne permet pas la vérification par les utilisateurs des montants à répartir
  - Ni l'information des établissements

# 3 . LE CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2024

Ouverture du portail établissements

May 6

Ouverture du portail employeurs

May 27

2024

May

Jun

Jul

Aug

Sep

Oct

1ère période de répartition

1er virement à partir du 9 août ★

2ème période de répartition

2ème virement à partir du 11 octobre ★

Répartition du reliquat 2024 à partir du 25 octobre ★

Campagne de répartition

# 4 . LES NOUVEAUTES DES PORTAILS ETABLISSEMENTS ET EMPLOYEURS

# 6 . VOS QUESTIONS

# LES RESSOURCES SOLTéA

## Tutoriels

## Guides utilisateurs



Comment chercher un établissement pour affecter votre solde de la taxe d'apprentissage ?



Voir la version textuelle de la vidéo

## FAQ





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



[soltea.education.gouv.fr](http://soltea.education.gouv.fr)

**SOLDE DE LA TA - WEBINAIRE ETABLISSEMENTS**

